



Mapping Study Influenza :

Inventaire des activités de prévention de la grippe saisonnière en Suisse dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention de la grippe (GRIPS)

Prise de position de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP)

• Contexte

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP), les cantons et de nombreux autres acteurs s'engagent depuis plusieurs dizaines d'années dans la prévention de la grippe. Il n'est pas facile d'atteindre un taux de couverture optimale des groupes cibles, pas plus qu'il n'est facile de relever des données fiables sur la charge de morbidité liée à la grippe (complications, hospitalisations et décès) ou sur les cas évitables.

La Stratégie nationale de prévention de la grippe saisonnière (GRIPS) a été approuvée par les principaux acteurs en tant que stratégie de transition. Elle vise à mettre à disposition des bases de données plus solides pour l'orientation stratégique à long terme de la prévention de la grippe saisonnière et, simultanément, à optimiser ou à compléter les interventions existantes aux niveaux national, cantonal et institutionnel. De ce fait, elle comprend trois domaines d'action, la « Recherche en santé publique », la « Protection des patients » et la « Promotion de la vaccination », qui ont pour objectif général de réduire le nombre de cas de maladie sévère due à la grippe saisonnière. À cet effet, des objectifs spécifiques et des mesures clés ont été formulés dans les trois domaines d'action. Par exemple, dans le domaine « Recherche en santé publique », il s'agit de mieux évaluer les effets des mesures de prévention de la grippe déjà appliquées, ce qui permettra d'en tirer des mesures plus efficaces, ainsi que les moyens correspondants.

Pour soutenir cette démarche, l'OFSP a chargé le département « Swiss Centre for International Health » de l'Institut tropical et de santé publique suisse (Swiss TPH) d'élaborer une « Mapping Study Influenza : inventaire des activités de prévention de la grippe saisonnière en Suisse dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention de la grippe ».

• Objectifs de la « mapping study » :

- **inventaire** : réaliser un état des lieux des mesures de prévention de la grippe mises en oeuvre en Suisse ;
- **faciliter l'accès à des exemples de mesures de prévention de la grippe** : mettre à la disposition de toutes les organisations et institutions concernées ou intéressées des informations sur les mesures recensées et leur mise en oeuvre. Ces exemples doivent contribuer à l'initiation et à l'optimisation de leurs propres interventions dans le domaine de la prévention de la grippe, et les amener à travailler davantage en réseau ;
- **recommandations** : recenser également les effets, les modifications, les succès et les échecs des mesures mises en oeuvre, et en tirer des recommandations pour les différentes institutions et organisations concernant les bonnes pratiques, l'optimisation des mesures et les lacunes identifiées.

• Méthodologie et participation

D'octobre 2017 à janvier 2018, l'équipe chargée de l'étude a adressé un courriel personnalisé à 335 organisations, parmi lesquelles tous les départements cantonaux de la santé et une sélection d'associations faitières et professionnelles, nationales et cantonales, des établissements médico-sociaux, des établissements de garde d'enfants, des maisons de naissance et des cabinets médicaux. 108 responsables de la prévention de la grippe issus de 97 organisations ont participé à un entretien téléphonique de 30 à 45 minutes. Afin de parvenir à la couverture la plus large possible, l'équipe a également contacté d'autres organisations, proposées par les personnes interrogées. Les mesures

prises en compte étaient celles mises en œuvre et développées à partir de la saison grippale 2010/2011. Le guide d'entretien figure à l'annexe 2 du rapport final du Swiss TPH.

- **Résultats et recommandations**

Les résultats obtenus auprès des 97 organisations sont exposés dans le rapport final de Swiss TPH, au chapitre 2 (Résultats) : le chapitre présente les mesures prises, de manière claire et détaillée, en fonction des catégories d'organisations, à savoir : (2.1) Départements cantonaux de la santé, médecins cantonaux, pharmaciens cantonaux et sociétés médicales ; (2.2) Associations faitières et associations professionnelles nationales et cantonales ; (2.3) Hôpitaux ; (2.4) Établissements médico-sociaux ; (2.5) Établissements de garde d'enfants et maisons de naissance ; (2.6) Cabinets médicaux. Le chapitre 3 du rapport, « Conclusions et recommandations » contient, sous chacune des quatre conclusions générales, des recommandations à l'intention de destinataires bien définis.

Les recommandations destinées aux différents niveaux concernés sont résumées ci-dessous.

1. *Pour tous les acteurs concernés qui partagent des difficultés et des problématiques similaires les réseaux, les groupes de travail et les manifestations inter-organisationnelles et inter-régionales doivent continuer à être soutenus. Cela peut être encouragé par le renforcement de processus structurés, participatifs et continus, et porter ses fruits via l'élaboration et l'actualisation de recommandations communes, de guides ou de concepts de prévention de la grippe saisonnière (notamment par domaine).*
2. *Au niveau cantonal, il s'agit d'assurer des conditions cadres qui permettent de coordonner les tâches de prévention de la grippe entre les différents acteurs concernés. Une communication commune et des synergies locales peuvent ainsi être soutenues, et les mesures mieux connues et acceptées.*
3. *Au niveau des établissements de santé, il est recommandé d'impliquer suffisamment tôt le personnel et les groupes professionnels dans l'élaboration des mesures de prévention (p. ex. par des enquêtes ou des discussions en petits groupes). Il convient d'assurer au mieux la mise en œuvre de faisceaux de mesures (notamment sensibilisation, prescriptions en matière d'hygiène, offres de vaccination et obligation de porter un masque) dans tous les groupes (cibles) concernés (personnel, résidents, patients et visiteurs). Tous les groupes pourront ainsi mieux jouer leur rôle et atteindre les objectifs communs de la prévention de la grippe.*
4. *Les responsables de la prévention devraient pouvoir accéder facilement aux résultats d'études sur l'efficacité des mesures, et des données ciblées devraient si possible être générées à ce propos (p. ex. efficacité de la protection bucco-nasale, transmission de la grippe dans les EMS). Un manque de confiance du personnel des établissements de santé dans l'efficacité de certaines mesures de prévention (telles que la vaccination ou la protection bucco-nasale) a souvent été rapporté.*
5. *Il convient de continuer à promouvoir l'intégration de contenus d'enseignement fondés sur des preuves dans les formations initiales et continues de tous les groupes professionnels concernés. Les professionnels de santé jouent un rôle central : d'une part en tant que professionnels chargés de donner des explications et des conseils aux patients, aux résidents et aux visiteurs, et, d'autre part, en tant qu'individus censés appliquer les mêmes mesures pour leur protection personnelle et celle de leur entourage.*

- **Prise de position sur résultats et les recommandations, et étapes suivantes**

Le rapport relatif à la « mapping study » fait le point sur les mesures de prévention de la grippe en cours en Suisse. Sur les 26 cantons, 25 ont participé à l'étude, ainsi que 40 hôpitaux et 17 associations faitières et professionnelles de différents cantons et différentes régions de Suisse. Malgré les critères élargis appliqués à la recherche de participants, on ne peut exclure que quelques

organisations actives dans le domaine concerné n'aient pas été identifiées. De plus, certaines des personnes contactées n'ont pas pu participer, par manque de temps ou de ressources. Les organisations des catégories suivantes, par exemple, ont été sous-représentées dans l'inventaire réalisé : établissements de garde d'enfants (2), EMS (8), cabinets médicaux (3) et maisons de naissance (2).

Malgré les réserves mentionnées, l'OFSP estime que la « mapping study » présente un large éventail des mesures de prévention de la grippe mises en œuvres, ainsi qu'une liste de contacts détaillée (organisations et réseaux). Cela devrait inciter toutes les autorités et organisations concernées à optimiser ou à initier des activités.

Les résultats résumés dans le rapport nous permettent de constater les faits, les tendances et les lacunes suivantes :

- Des différences régionales en ce qui concerne les bons exemples de mesures et de coordination (p. ex. entre régions linguistiques, ou entre régions périphériques et non périphériques) n'ont pas été constatées.
- Après l'élaboration participative et l'approbation de la stratégie GRIPS (depuis 2015), les cantons et les organisations faitières se sont davantage investis dans la prévention de la grippe. On constate également l'existence d'un plus grand nombre de réseaux, d'échanges et de projets de recherche supra-cantonaux et supra-régionaux entre experts, responsables de la prévention, institutions et associations. Par contre, le travail en réseau s'est moins développé dans le domaine des EMS et entre autorités cantonales.
- Nous avons aussi repéré, dans les cantons actifs et engagés, de bons exemples opérationnels de mesures au niveau institutionnel.
- Dans les institutions ayant une longue expérience et des équipes solides en matière de prévention de la grippe (notamment dans les hôpitaux universitaires) la vaccination fait partie intégrante d'un faisceau de mesures complet. La prise en charge des patients hospitalisés en raison d'une grippe et la prévention des gripes nosocomiales sont au cœur de ces faisceaux de mesures. La plupart des hôpitaux adaptent d'eux-mêmes, chaque année, leurs mesures de prévention. La surveillance des cas de grippe, la culture de soutien par les cadres au niveau des institutions, les offres de formation en petits groupes et les enquêtes directes auprès du personnel sont considérés comme des incitations positives. De manière générale, la possibilité de commander du matériel d'information à l'OFSP sur le site www.sevaccinercontrelagrippe.ch est estimée utile.
- Les organisations nationales, de même que les EMS, les hôpitaux et les cantons, considèrent que la journée nationale de vaccination est importante et qu'elle soutient leur travail. Elles peuvent ainsi mettre en évidence leur participation aux activités de prévention et gagner en visibilité. Cette manifestation est principalement une offre d'accès facilité à la vaccination pour la population (dans les cabinets médicaux et les pharmacies).
- Dans les pharmacies, les incitations relevées sont les possibilités de vaccination sans rendez-vous et avec des horaires flexibles. Dans les cabinets médicaux et les pharmacies, l'entretien personnel avec un professionnel joue un rôle important dans la disposition à se faire vacciner.

À notre avis, les recommandations – fondées sur les résultats – sont justifiées.

Le document stratégique de GRIPS prévoyait, après la « mapping study », d'envisager une évaluation de l'efficacité et du coût des mesures et des projets particulièrement prometteurs afin, le cas échéant, d'étendre certaines mesures au niveau national. L'étude a permis de constater que, en fin de saison, les initiateurs des mesures ont souvent procédé eux-mêmes à une évaluation, vue comme une composante d'un processus d'apprentissage et d'optimisation, et en ont communiqué les principales conclusions (par exemple l'observance et l'utilité des différentes mesures ou l'évolution de la saison grippale au sein des institutions). Selon la « mapping study », les analyses coût-utilité des mesures ne font cependant pas partie des démarches habituelles, car le type de mesures et l'évaluation d'impact se prêtent mal à ce genre d'analyse, d'autant qu'elles sont fortement influencées par les caractéristiques de chaque saison grippale. Il s'en suit qu'aucune autre analyse n'est ici nécessaire et que l'ensemble des acteurs et des autorités concernées peuvent directement utiliser les résultats et mettre en œuvre les recommandations de la « mapping study ».

En ce qui concerne l'application des recommandations et l'optimisation des mesures de prévention en Suisse, l'OFSP peut se prononcer comme suit :

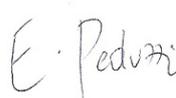
1. *La recommandation relative à la promotion des réseaux professionnels et des groupes de travail est déjà prise en compte via la plateforme Prévention de la grippe, créée en 2018, sous la houlette de Santé publique Suisse et avec le soutien de l'OFSP. Santé publique Suisse a la responsabilité organisationnelle et peut, en tant qu'organisation nationale indépendante, proposer des structures appropriées pour la santé publique, par exemple en organisant des forums et des symposiums destinés aux échanges professionnels entre différentes organisations et institutions ou en instaurant des groupes de travail chargés d'élaborer et d'actualiser des recommandations et des concepts communs. De telles structures donnent en outre aux autorités nationales et cantonales, ainsi qu'aux associations faitières et professionnelles, la possibilité de soutenir les milieux professionnels et le personnel de terrain.*
2. / 3. *La deuxième et la troisième recommandations, adressées aux cantons et aux institutions (notamment aux établissements de santé), peuvent s'appuyer sur de nombreux exemples de mise en œuvre tirés de la « mapping study ». La plateforme Prévention de la grippe peut contribuer à soutenir leurs activités et à favoriser les échanges. Les processus internes des institutions pourraient à l'avenir être soutenus par les concepts de prévention élaborés (voir aussi la mise en œuvre de la première recommandation).*
4. *L'accès aux résultats d'études pertinents peut aussi être facilité par les activités et les manifestations de la plateforme Prévention de la grippe et par le site www.sevaccinercontrelagrippe.ch. Les projets de recherche prévus ou en cours dans les hôpitaux peuvent générer davantage de preuves de l'impact des mesures de prévention de la grippe. En outre, l'OFSP est actuellement en train d'acquérir de nouvelles données sur la charge de morbidité (y. c. coûts et part évitable). Par contre, il ne prévoit pas de faire une estimation directe du coût des mesures de prévention.*
5. *Afin d'intégrer des contenus fondés sur des preuves dans les formations continues et de perfectionnement, la mise sur pied d'un groupe de travail est prévue dans le cadre de la plateforme Prévention de la grippe.*

Ces prochaines années, l'OFSP continuera à soutenir la plateforme Prévention de la grippe et à collaborer étroitement avec Santé publique Suisse, tout en prenant en considération les synergies avec les stratégies SNV (Stratégie nationale de vaccination) et NOSO (Stratégie nationale de surveillance, de prévention et de lutte contre les infections associées aux soins).

Nous remercions particulièrement tous ceux qui nous ont permis de réaliser cette « mapping study », ainsi que toutes les organisations pour leur engagement passé et futur dans la prévention de la grippe.



Daniel Koch, Dr. med. MPH
Chef de la division Maladies transmissibles



Elisabetta Peduzzi, Dr. phil. nat.
Cheffe de projet mise en œuvre de GRIPS
Section Contrôle de l'infection et programme de vaccination

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP
Schwarzenburgstrasse 157, CH-3003 Berne

Berne, avril 2019